



Bourg-en-Lavaux
Conseil communal

REGISTRE DES INTÉRÊTS DÉCLARATION

Nom : **GROSS**

Prénom : **FLORENCE**

Groupe : **PLR-100**

Base légale	Intérêts
Art. 55.- Le bureau tient un registre des intérêts En prenant ses fonctions au sein du conseil, chaque membre présente au bureau :	
a) ses activités professionnelles lucratives ou non lucratives ;	Directrice de la Fondation Balcons du Lac – 1820 Territet
b) les fonctions qu'il assume au sein d'organes d'administration, de direction, et de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations ou d'établissements, de droit privé ou de droit public ;	Membre du comité de la FEDEPS et FEDEREMS
c) les fonctions qu'il assume au sein de commissions ou d'autres organes de la confédération, du canton ou de la commune ;	Représentante de l'Etat de Vaud au sein du Comité de Direction de l'Association Lavaux Patrimoine Mondial sur mandat du Conseil d'Etat
d) les fonctions politiques importantes qu'il exerce.	Députée au Grand Conseil Vaudois, présidente de la Commission des finances Conseillère communale à Bourg-en-Lavaux Cheffe de groupe PLR et Indépendants de Centre droite Bourg-en-Lavaux Membre du Conseil Intercommunal de l'Association Police Lavaux
Les intérêts en lien avec un objet discuté en commission ou lors d'une séance de conseil doivent également être déclarés oralement.	
Le bureau s'assure de la mise à jour annuelle de la déclaration d'intérêts de chaque conseiller.	
Le registre des intérêts est public	

Lieu et date : **Epeuses, 29. 11. 23**

Signature : 